

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

l'accord de libre-échange du secteur agroalimentaire

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Schnyder, Sébastien

Bevorzugte Zitierweise

Schnyder, Sébastien 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: l'accord de libre-échange du secteur agroalimentaire, 2011*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 07.05.2025.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Landwirtschaft	1
Internationale Landwirtschaftspolitik	1

Abkürzungsverzeichnis

EU Europäische Union

UE Union européenne

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Landwirtschaft

Internationale Landwirtschaftspolitik

MOTION
DATUM: 09.06.2011
SÉBASTIEN SCHNYDER

Lors d'une session extraordinaire consacrée aux négociations bilatérales avec l'UE (bilatérales III), le Conseil national a adopté respectivement par 101 voix contre 73, 106 voix contre 63 et 104 voix contre 63 des motions Joder (udc, BE) (Mo. 10.3473), Darbellay (pdc, VS) (Mo. 10.3818) et Favre (plr, VD) (Mo. 11.3464) chargeant le Conseil fédéral d'interrompre les négociations avec l'UE relatives à **l'accord de libre-échange du secteur agroalimentaire**. Par ailleurs, la motion Favre vise à exclure la production de cigarettes des négociations avec l'UE concernant la santé publique. Les motionnaires estiment que l'ouverture des marchés aurait des répercussions désastreuses pour les revenus des milliers d'exploitations agricoles et considèrent que la stratégie de qualité défendue par le Conseil fédéral n'est pas suffisante pour répondre à ce type de défi. Le Conseil fédéral s'est opposé à ces motions arguant qu'un libre-échange ouvre de nouveaux marchés aux entreprises suisses, notamment au secteur agroalimentaire, et que les négociations relatives au secteur agricole sont liées aux négociations d'autres domaines pour lesquels il souhaite obtenir des avantages (sécurité alimentaire, sécurité des produits et santé publique). Une partie des démocrates-chrétiens ainsi qu'une très grande majorité des radicaux-libéraux et des socialistes se sont opposés à ces motions.¹

1) BO CN, 2011, p. 1019 ss. (Bilatérales III), 1041 (Joder), 1042 (Darbellay), 1047 (Favre).